

Quels problèmes résoudre pour l'émancipation des êtres humains ?

Mon réflexe immédiat est de poser la question : peut-il y avoir émancipation des êtres humains sans émancipation de cette moitié d'entre eux que sont les femmes ?

et ensuite,

Pourquoi, dès lors que l'on répond « non », cette persistance d'obstacles, de difficultés à intégrer pleinement les luttes des femmes pour leurs droits à l'égalité dans le mouvement pour changer la société, la marche du monde, aujourd'hui sclérosés par la loi du fric qu'on l'appelle capitalisme ou libéralisme ?

Je partirai arbitrairement de quelques événements choisis dans l'actualité des derniers mois :

■ Un rapport de l'ONU en Juin 2000 lors de la Conférence Internationale de Pékin +5, dénonce une mondialisation réussie : celle de l'exclusion des femmes.

2 chiffres seulement :

70 % des pauvres de la planète sont des femmes ;
2/3 des 110 millions d'enfants non scolarisés sont des filles.

Une mondialisation ancienne, antérieure au FMI, à l'OMC, mais qui prend aujourd'hui une toute autre dimension.

Par exemple, cette mondialisation de la pauvreté des femmes, le creusement des inégalités, les guerres, les violences dont elles sont les premières victimes, sont le terreau d'un véritable trafic des femmes. 500 000 femmes sont « importées » d'Europe de l'Est, d'Asie ... vers les trottoirs d'Europe Occidentale, un trafic aussi rentable que celui des armes et de la drogue.

■ En Hollande, depuis le 1^{er} Octobre, les maisons closes sont totalement légalisées, considérées comme des entreprises classiques, payant impôt.

■ En Juin, la Commission des Droits de la Femme du Parlement Européen rejetait un amendement de Geneviève Fraisse (députée européenne) qui proposait de remplacer, dans un rapport sur les trafics et violences subies par les femmes, l'expression « prostitution forcée » par « exploitation sexuelle ». La nuance est de taille.

■ Dans la même période, une position de l'ONU suit un rapport de l'O.I.T. qui voudrait, grâce à la distinction entre consentement ou non consentement à la traite et à la prostitution, intégrer l'activité économique de la prostitution dans les P.N.B.

■ Ainsi, sous couvert de droits sociaux des prostituées, d'évaluation économique, la prostitution devenant un emploi comme un autre, on légaliserait la marchandisation, une véritable OMC du corps des femmes.

Mais les choses ne sont pas aussi unilatérales, y compris au niveau institutionnel.

Ainsi, ce même mois de Juin, le Parlement Européen a voté un rapport offensif pour lutter contre la traite des femmes (inversion de la charge de la preuve, droit d'asile en raison de violences sexuelles, ...);

■ Auparavant, le 19 Mai 2000, c'est le Conseil de l'Europe qui votait un texte plus exigeant où « l'exploitation sexuelle » est l'expression de référence et où la notion de « consentement » n'est pas retenue comme critère pertinent.

Des aspects contradictoires donc avec autant de risques de reculs que de possibilités d'avancées. Mais des possibilités d'avancées plus fortes aujourd'hui, grâce notamment à l'émergence d'un nouvel internationalisme féministe depuis Pékin en 1995 jusqu'à la préparation et les initiatives de la Marche Mondiale des Femmes, avec la place prise par le Collectif pluraliste national pour les Droits des Femmes, celle du Collectif Bordelais (Monique).

Nouvel internationalisme parce que rassemblements du local à l'international construits moins sur un plus petit dénominateur commun et d'avantage sur la prise en compte de la diversité des approches, des expériences, des histoires.

J'aurais pu parler plus longuement du débat en cours au Parlement Français concernant la légalisation du travail de nuit des femmes. Quelques mots seulement pour partir de ce constat = le travail de nuit concerne d'ores et déjà 21 % des hommes, 8 % des femmes en France et il ne se cantonne pas dans les métiers qui nécessitent une telle contrainte (tels la santé), et m'interroger sur une tendance à considérer des droits comme trop spécifiques et pas suffisamment comme des leviers permettant de poser ces droits pour toute la société vers plus d'égalité et de progrès.

Mais si, dans mes propos, j'ai préféré parler de la prostitution et de la traite des femmes, alors que la tendance serait de considérer ces phénomènes comme mineurs voire marginaux au regard de tout ce que subissent les femmes et les êtres humains, ce n'est pas par les hasards de l'actualité seulement.

Il me semble que cela fait partie des sujets encore trop tabous alors que pourtant il porte, à son extrême, des interrogations fortes =

Entre liberté sexuelle et marchandisation du corps ;
De la « limite » entre sphère privée et sphère publique ;
Entre l'être humain sujet citoyen et l'être humain objet ;
Entre liberté et libéralisme ;

* Un des problèmes à résoudre n'est-il pas de reconnaître une histoire sociale et politique des femmes différente de celle des hommes, construite sur un long cantonnement dans l'état de nature et dans la sphère privée, sur un partage des rôles et des tâches pour elles toujours dévalorisant ou dévalorisée, sur la double (voire la triple) journée.

* L'exigence d'égalité, de liberté que porte le féminisme n'est-il pas un levier pour poser pour tous une autre organisation, une autre conception du travail, qui remette l'argent, l'économie à leur vraie place = celle de servir les êtres humains et leur épanouissement ?

* Le « nouveau » féminisme pose cette interrogation utile pour tous = comment l'altérité, les différences au lieu de servir à hiérarchiser, dominer, exploiter, exclure, doivent au contraire élaborer des complémentarités, des solidarités, des coopérations ?

* L'avenir n'est-il pas dans la construction du Bien Commun par un réel partage des avoirs, des savoirs et des pouvoirs dans toutes les sphères de la société, dans tous les domaines de la vie ?

☛ Parler concrètement d'émancipation humaine ne serait-ce pas en définitive, oser, individuellement et collectivement, à tout moment et à tout propos, oser faire rentrer de plein pied dans le champ politique (au sens noble du terme) le point de vue des dominés ?

Non la guerre des sexes ne doit pas avoir lieu.

Ce dont les femmes et les hommes ont besoin c'est de plus de solidarité, non une solidarité complaisante, mais d'une solidarité qui ose interroger les pratiques de l'un et de l'autre et, ainsi, de construire une entraide pour dépasser tous les rapports de domination/soumission et spécifiquement leur plein épanouissement et leur émancipation.

Annie GUILHAMET